COMITE REGIONAL D'ESCRIME AUVERGNE RHONE ALPES

Compte-rendu du comité directeur du 11 janvier 2018

19 heures

Au Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire CDOS

Présents : J.M. BRUYAT, D. BOUDRIE, S. BOUISSON, F. CARRE, E. DESPERRIER, A. FAYOLLE, P. FREYSSINIER, D. GRIMAULT, P. JAMMES, M. JOHANNOT, P. LAFAY, L. LARDY, M. LERDA, L. MAKROUD, N. MARION, T. MARTINEAU, H. MESNIL, B. MEUNIER, P.MIGNOT, B. MOLLE, S. NABETH, B. PENET, M. RAMEZ, G. TROCCAZ, B. URBAIN, Q. VUVIET

Excusés : S. DEYRES, O. DELANOY, D. DURAND, P. GUENET pouvoir à A. FAYOLLE, H. PATUREL pouvoir à P. MIGNOT, M.N. VERVOITTE

Invités : J.B. DUCHATEAU, CTS, Excusé

ORDRE DU JOUR

- Mot d'accueil du président
- Tour de table de présentation, attentes, envies, rêves
- Présentation et élection du Bureau
- Mise en place et organisation
- Délégation de signature
- Désignation des membres du CA de la CERA FORMATION
- Mise en place des commissions Médicale et Arbitrage
- Mise en place de l'ETR
- Fixation des barèmes de remboursement des frais
- Informations financières et comptables
- Temps d'échanges sur l'organisation, le fonctionnement et les objectifs
- Calendriers des réunions
- Questions et informations diverses

Philippe LAFAY, président ouvre la séance à 19 h 15 et donne la parole à Thierry MARTINEAU qui annonce le décès de l'épouse du maître Jean-Paul HERVÉ.

Le président accueille les participants en souhaitant une belle année à tous. Il précise que, tous ici, nous ne sommes plus auvergnats, dauphinois ou lyonnais mais Auvergnats-Rhône-Alpins. Il précise que, même si une élection laisse toujours des traces, il s'est toujours positionné dans une logique d'une continuité du travail effectué en commun par les trois ligues ces deux dernières années. Il confirme qu'il démissionnera de son poste de président du CID Dauphiné Savoie lors du comité directeur de ce dernier le 6 février.

Un tour de table de présentation de chacun a lieu au cours duquel chacun exprime ses attentes et envies.

- Présentation et élection du Bureau

  Le président présente la composition du bureau :

  - Philippe LAFAY, licencié à Alpes Escrime 73, futur ex président de ligue DS, président en charge de la vie sportive
  - Laila MAKROUD, présidente CD 42, licenciée à Roanne, Vice-Présidente aux relations avec les comités départementaux
  - Thierry MARTINEAU, président du Stade Clermontois et du CID d' Auvergne, Vice-Président aux relations avec les CID
  - Laurent LARDY, Président de Saint Romain-en-Gal - Vienne, Vice-Président Finances et optimisation des moyens
  - Michel LERDA, membre du bureau d'Aix-lès-Bains, Vice-Président communication Marketing, Relations extérieures
  - Hervé MESNIL, Ex président de Parmentier, Secrétaire général
  - Bernard MOLLE, Stade Clermontois, Trésorier du CID d'Auvergne, Trésorier

Après un vote à bulletin secret, le Bureau est adopté : 25 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions

- Mise en place et organisation
  - En complément du Bureau : le président propose un poste de Chargé de mission bénévole à la structuration et l'organisation du CR confié à Gérard VASSENET
    - Adopté à l'unanimité
  - En complément du Bureau : le président propose un poste de Chargé de mission bénévole « Grand équipement, Grand évènement » confié à Michel PAUL
    - Adopté à l'unanimité
  - Le président propose que les présidents de CID non élus au comité régional soient invités permanents au bureau et au comité directeur. Un débat s'engage. Le président propose de mettre au vote à bulletin secret en deux temps (bureau et comité directeur)
    - Pour la présence au Bureau : 20 contre, 5 pour, 3 Abstentions
    - Pour la présence au comité directeur : 12 contre, 12 pour, 4 abstentions. Le président ne souhaitant pas faire exercice de sa voix prédominante, la question sera reposée au prochain comité directeur.

    Il est toutefois acté à l'unanimité que le Président garde la possibilité d'inviter les présidents de CID si l'ordre du jour le justifie.
  - D'autres sujets sont abordés et notamment :
    - La nécessité d'une communication interne efficace
    - La nécessité d'un travail par POLES THEMATIQUES, Groupes de travail thématiques
    - Des questions urgentes à traiter : LOGO, CHARTE GRAPHIQUE, CREFED, Montant des licences, harmonisation des coûts et pratiques, Statut des salariés
    - Gestion administrative et fonctionnelle : MF CHARDET et autres
    - Le siège social et lieu de réunion

- Délégation de signature CREDIT MUTUEL :

  Le comité directeur décide à l'unanimité de retirer les signatures existantes et d'accorder une délégation de signature bancaire sur les comptes ouverts au Crédit Mutuel :

  - Au trésorier, BERNARD MOLLE
  - Au président, Philippe LAFAY
  - Au VP Finances, Laurent LARDY

- Désignation des membres du conseil d'administration de la CERA FORMATION
  - Philippe LAFAY Membre statutaire, président
  - Bernard MOLLE Membre Statutaire trésorier
  - Gerard VASSENET
  - Gilbert TROCCAZ
  - Brigitte SAINT BONNET
  - Robert MURGUET
  - Olivier DELANOY
  - Olivier IMBERY
  - Eric DESPERRIER

Le comité directeur approuve à l'unanimité cette proposition. La modification des statuts de la CERA et la mise en place du nouveau conseil d'administration aura lieu le 31 janvier 2017. Philippe LAFAY précise qu'il assurera la présidence de la CERA FORMATION au moins dans un premier temps

- Mise en place de la Commission Médicale
  - Le Comité directeur désigne à l'unanimité le docteur Flavien ZITOUN comme Médecin Régional et le charge de faire une proposition de composition de la commission médicale

- Mise en place de la commission Arbitrage
  - Le Comité directeur désigne à l'unanimité Eric DESPERRIER, pour faire une proposition de composition de la commission arbitrage

- Mise en place de l'ETR
  - Le Comité directeur demande à l'unanimité à Jean Bernard DUCHATEAU en lien avec Denis DURAND et Pierre GUENET et le CID Auvergne de faire une proposition de composition de l'ETR

- Fixation des barèmes de remboursement des frais

  Le comité directeur adopte à l'unanimité le barème des remboursements de frais :

  - Kilomètres : 0.35 euros plus autoroute et parkings, limité à 800 kms
  - SNCF : frais réels
  - Avion : accord préalable du bureau
  - Hôtel : maxi 70 euros en région parisienne et 60 euros en province
  - Repas justifié : maxi 25 euros

- Informations financières et comptables
  - Situation financière : Le CRP a clos ses comptes au 31 décembre 2017 en prolongeant son exercice de 4 mois. Toutes les opérations avec les ligues

seront soldées au 31 décembre 2017. Le Comité régional fera un exercice de 8 mois se terminant fin août 2018. Au 1 septembre 2018 un exercice normal de 12 mois sera ouvert avec perception du revenu des licences par le CR.

- Pour l'année civile 2018, le comité Régional percevra les subventions CNDS et Conseil Régional pour l'année entière mais elles ne seront versées qu'en fin d'année 2018. La part licence pour la saison 2017/2018 a été intégralement perçue par les CID ce qui signifie que le CR n'a aucune ressource de fonctionnement du 1 janvier 2018 au 30 août 2018.
- Il est proposé, après échanges, que le comité régional appelle auprès de chaque CID une cotisation de rétrocession de part licence de 5 euros par licencié au 31 aout 2017 afin d'assurer le fonctionnement du comité régional tout en garantissant une atténuation de charges pour les CID. Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres du comité directeur et sera soumise à l'approbation des comités directeurs de chaque CID.

- Questions et informations diverses
  - Election au CROS : Aucun membre du comité directeur ne souhaitant être candidat au CROS, le comité directeur accepte la présentation de Brigitte SAINT BONNET si les statuts du CROS le permettent.

Le président lève la séance à 22 h 30

Fait à Lyon le 21 janvier 2018
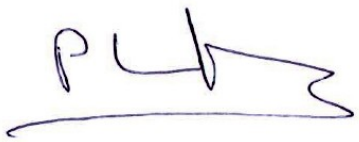
Philippe LAFAY
Président